

Engagés pour l'autonomie

Marie-Anne Montchamp, directrice générale de l'OCIRP, a un parcours riche, marqué par son engagement pour les personnes en situation de handicap et son rôle clé dans l'adoption de la loi Handicap en 2005. Elle a également occupé des postes ministériels et a été députée. Depuis avril 2022, elle dirige l'OCIRP, un acteur majeur de la protection sociale complémentaire.

L'OCIRP, Union d'institutions de prévoyance, agit depuis près de 60 ans aux côtés des familles et des salariés touchés par des épreuves difficiles de la vie. « **Jouer un rôle précurseur dans la protection sociale complémentaire** » est notre engagement. Avec une gouvernance paritaire, l'OCIRP innove pour répondre aux évolutions sociétales, notamment à travers le dispositif HDS. L'Union-OCIRP a été précurseur dans la défense de la vie autonome et a joué un rôle clé dans la création de la 5^e branche Autonomie en 2020.

L'autonomie est au cœur de la stratégie de l'OCIRP, qui développe une vision élargie, allant au-delà du grand âge et du handicap. « **Alléger la charge financière et la charge mentale** » est notre mission. L'objectif est d'alléger ces charges dans les situations difficiles de la vie. Les garanties de l'OCIRP sont accompagnées d'un soutien social personnalisé, avec un focus particulier sur la vie après une rupture.

La Fondation OCIRP, quant à elle, soutient des initiatives en faveur des familles confrontées aux accidents de la vie, agissant sur l'autonomie, les orphelins et le deuil. La filiale OCIRP VIE s'adresse aux particuliers, offrant des solutions

assurantielles pour l'autonomie, les aidants et le décès.

La stratégie d'investissement de l'OCIRP se concentre sur la protection des engagements envers les assurés, avec une attention particulière aux critères extra-financiers et responsables, contribuant à la transition énergétique et soutenant l'autonomie des personnes.

Le financement responsable est également au cœur de la stratégie de l'OCIRP.

Les enjeux d'innovation pour la protection sociale complémentaire sont cruciaux, notamment face au vieillissement de la population. L'OCIRP vise à innover dans le bien vieillir, le soutien aux aidants et la vie autonome, adaptant la protection sociale aux aspirations et besoins des personnes.

En conclusion, « **L'agencement d'une solution accessible à chacun** » est notre objectif. L'OCIRP, sous la direction de Marie-Anne Montchamp, demeure un acteur clé engagé pour simplifier la vie des personnes confrontées à des situations difficiles, en offrant des solutions adaptées et innovantes.

Les garanties de l'OCIRP procurent aux salariés et à leur famille une protection durable pour surmonter les aléas de la vie. :

- OCIRP VEUVAGE protège le conjoint survivant.
- OCIRP ÉDUCATION pour l'enfant orphelin.
- OCIRP HANDICAP pour l'enfant orphelin en situation de handicap.
- OCIRP DÉPENDANCE - AIDANTS pour faire face à la perte d'autonomie
- OCIRP MALADIES REDOUTÉES, pour un soutien permanent.

Pour chaque garantie, l'OCIRP assure un revenu financier et un accompagnement social personnalisé.

En savoir plus sur [ocirp.fr](https://www.ocirp.fr) et en s'abonnant à nos réseaux sociaux.

